

## *Le nouveau PDME*

---

### *Le partage des risques entre partenaires*

Après deux décennies d'existence, le très populaire Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) a été considérablement modifié et simplifié, afin qu'il soit plus facile pour les sociétés de demander au gouvernement fédéral une aide à la commercialisation liée à l'exportation.

Le PDME est un programme de partage des risques financiers, qui donne aussi accès à des renseignements sur les marchés internationaux tout en offrant des services destinés à faciliter les exportations.

Établissant une relation de partenariat entre le gouvernement et la société, le nouveau programme permet à cette dernière de prendre le temps d'étudier en détail son marché cible. De plus, il est conçu pour être adapté facilement aux changements des conditions de marché.

### **BUT ET OBJECTIF**

D'une manière générale, le PDME a pour but d'augmenter la prospérité du Canada et sa compétitivité sur les marchés internationaux.

Plus spécifiquement, l'objectif du PDME est d'augmenter les ventes à l'exportation de biens et services canadiens en couvrant une partie des coûts que les sociétés ne pourraient ou ne voudraient pas engager seules, et donc en réduisant les risques liés à l'ouverture d'un marché étranger.

### **STRUCTURE**

Le PDME comporte désormais quatre éléments principaux : Stratégie de développement des marchés (SDM), Petites entreprises ou entreprises novices à l'exportation, Soumissions pour projets d'immobilisations et Activités spéciales.

Le nouveau volet SDM regroupe cinq composantes de l'ancien PDME\*, auxquelles s'ajoutent de nouvelles options qui répondent aux nécessités de l'environnement moderne des affaires. La SDM aidera les sociétés par le biais d'évaluations des plans de commercialisation structurés